

 <p>DEPARTEMENT : DEEH</p> <p align="center"><b>COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION EXTERNE</b></p>	<p>Date : 02/12/2017 Heure de début : 10H00 Heure de fin : 11H30</p> <p>Lieu : salle de réunion d'AKOUBE ZEUDJI</p> <p><b>Objet : Etude d'Impact Environnemental et Social du projet de construction de l'Autoroute Y4 de contournement</b></p>
<p><b>Organisme initiateur : BNETD/ DEEH</b></p> <p><b>Président de séance :</b> Chef du village d'Akoupé Zeudji</p> <p><b>Participants :</b> voir liste de présence</p>	<p>Compte rendu à diffuser à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. GUIHY Benoit (Directeur du DEEH)</li> <li>- Mme KOUAKOU, Chef de service ESDP</li> </ul>
<p><b>Ordre du jour :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Information et sensibilisation du public</b></li> <li>2. <b>Présentation du projet et de l'approche méthodologique</b></li> </ol>	<p>Etabli par : ANGBAN Bernard</p> <p>Emargement :</p>
<p><b>Intervention du BNETD</b></p>	<p align="center">❖ <b>Présentation du projet</b></p> <p>L'équipe projet du BNETD a remercié les populations pour leur mobilisation et fait noter que le projet de construction de l'autoroute Y4, un projet de l'Etat de Côte d'Ivoire. Par la suite, il fut indiqué aux populations que l'étude de la première section qui part de Cocody Riviéra à Anyama Ebimpé, s'est réalisée l'année dernière. En outre l'équipe projet a fait remarquer que le BNETD a pour mission de réaliser l'étude d'impact environnemental et social, pour les sections 2 et 3. Par ailleurs, il a été expliqué aux populations que le projet a une emprise de 120 m, soit 60 m de part et d'autre de l'axe de la chaussée matérialisé par des piquets implantés par un cabinet privé.</p> <p align="center">❖ <b>Approche méthodologique de l'étude socio-économique</b></p> <p>A ce niveau l'équipe BNETD a révélé que l'étude socio-économique se déroulera selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collecte des données de base ;</li> <li>✓ Organisation de réunions d'information et de consultation du public ;</li> <li>✓ Enquête socio-économique et recensement des personnes dans l'emprise du projet ;</li> <li>✓ Expertise immobilière ;</li> <li>✓ Evaluation agricole ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Evaluation des préjudices financiers ;</li> <li>✓ Traitement, analyse des données d'enquête et production de rapport.</li> </ul> <p>Au terme de son intervention, l'équipe BNETD fait noter que le recensement des personnes installées dans l'emprise débutera après la réunion du fait de l'urgence du projet. Ensuite, l'équipe BNETD a rassuré les participants qu'il s'agit d'une étude qui permettra au Ministère des Infrastructures Economiques de prendre une décision avisée. Et donc il était nécessaire que l'étude sociale ait lieu pour permettre de recueillir les avis ou les craintes des populations installées, ou ayant leurs biens dans l'emprise du projet.</p>
<p><b>Intervention du public</b></p>	<p>Cette partie a permis aux populations d'exposer leurs avis et leurs doléances à la délégation. D'une manière générale, les populations ont exprimé leurs préoccupations sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'itinéraire exacte du tracé ;</li> <li>- La largeur de l'emprise ;</li> <li>- Le plan du tracé ;</li> <li>- Délai de réalisation de l'enquête socio-économique</li> <li>- Le dédommagement des biens impactés</li> </ul> <p>Les éléments de réponses apportées par la délégation aux questions des intervenants sont exposés dans le tableau suivant :</p>

INTERVENANTS	REPOSE DE LA DELEGATION
<p>1. <b>M. KOUAKOU Kouadio Joseph</b>, (<i>Propriétaire terrien</i>) souhaiterait savoir comment est-ce qu'une personne peut vérifier qu'elle est dans l'emprise du projet</p> <p>2. <b>M. AHOUTI Vincent</b>, voudrait avoir le tracé de l'Autoroute projetée</p> <p>3. <b>M. ASSIE Serges Pacôme</b>, (propriétaire terrien) fait savoir que les lotissements dans la zone du projet ne sont pas approuvés, alors est ce que les détenteurs de terrains seront indemnisés</p> <p>4. <b>M. YAO Kouassi Gilbert</b>, souhaiterait connaître le coût du mètre carré de terre qui sera proposé aux détenteurs de terrain dans l'emprise du projet</p> <p>5. <b>M. SEKA Agba</b>, (chef du village) souhaiterait que les populations retournent sur le terrain avec les agents Topo pour parcourir l'emprise du projet afin d'identifier les personnes susceptibles d'être impactées ; car les populations n'ont pas été associées à l'implantation de l'axe de l'emprise du projet</p>	<p>1. A cette question, l'équipe projet fait savoir que l'axe du tracé a été matérialisé. A partir de cet axe il faut mesurer 60 m à droite et 60 m à gauche. Cette matérialisation permet de connaître plus ou moins les personnes affectées par le projet.</p> <p>2. A cette préoccupation, l'équipe projet du BNETD a fait remarquer que le tracé sera disponible plus tard</p> <p>3. A cette question, l'équipe projet a indiqué que la décision sera prise de concert avec le maître d'ouvrage, mais qu'il fallait se faire recenser pour l'étude d'impact environnemental et social</p> <p>4. L'équipe a expliqué que pour les terrains villageois c'est la loi relative au foncier qui sera appliquée ; pour les détenteurs de lots le ministère de la construction sera sollicité pour le coût qu'il faut appliquer</p> <p>5. A cette préoccupation, il a été indiqué le recensement débutera avec les personnes qui ont déjà vu les piquets dans leurs champs, et par la suite il s'étendra aux autres le temps pour ceux-là d'aller dans les champs pour vérifier.</p>



**PROJET D'APPUI A LA COMPETITIVITE DU GRAND ABIDJAN (PACOGA)**

Elaboration de l'Etude d'Impact Environnemental et Social de la section 2 « Echangeur d'Anyama – Autoroute du Nord » et de la section 3 « Autoroute du Nord – Autoroute de Dabou » de l'Autoroute périphérique d'Abidjan

**REUNION D'INFORMATION**

**Liste de PRESENCE**

Objet : .....Réunion Publique avec les Autorités Administratives, Coutumières et les Chefs de Services de la Localité de.....*AKOUPE ZECATI*  
 Date : *02/12/2017* ..... Lieu : *Salle de conférence* .....

N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
1	SEKA AGBA JEAN	chef du village	08 14 46 79		<i>Jepp</i>
2	ALLI SAKI Bernard K	Chargé d'études PACO	57 88 24 71		<i>Saks</i>
3	ELBAKRE SIKI PHILIPPE	Adjt chef.	41 79 63 77		<i>Sik</i>
4)	BANITE Ivo Eugène	Secrétaire	55 20 38 85		<i>Usoy</i>



N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
	SEKA ADON PATRIAS	BNETD	01 06 34 17		
	Moussé Akon Paul	Notable	02-10-85-37		
	Aké Agoussi Nanié	Notable	40-60 06 72		
	YAPO YAGO ANTOINE	Propriétaire terrain	08 31 08 80	yapoagoussi@orange.cm	
	N'GBAYOU OSSEPE	Propriétaire terrain	01-32-73-15		
	ASSIE Serger Paccôme	Propriétaire	47 77 38 38	oshepacome@gmail.com	
	Bewcler Jules Vethi	Propriétaire	081 870 77	Bewclerjules@gmail.com	
	Kouakou Kouadio Joseph	Propriétaire	087 72 37	c.kouakou@gmail.com	
	YAO Kouassi Gilbert		410 313 23		

 <p>DEPARTEMENT : DEEH</p> <p align="center"><b>COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION EXTERNE</b></p>	<p>Date : 02/12/2017  Heure de début : 11H45  Heure de fin : 12H30</p> <p>Lieu : Place publique ATTINGUIE</p> <p><b>Objet : Etude d'Impact Environnemental et Social du projet de construction de l'Autoroute Y4 de contournement</b></p>
<p><b>Organisme initiateur : BNETD/ DEEH</b></p> <p><b>Président de séance :</b> Chef du village d'Attinguié</p> <p><b>Participants :</b> voir liste de présence</p>	<p>Compte rendu à diffuser à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. GUIHY Benoit (Directeur du DEEH)</li> <li>- Mme KOUAKOU, Chef de service ESDP</li> </ul>
<p><b>Ordre du jour :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Information et sensibilisation du public</b></li> <li>2. <b>Présentation du projet et de l'approche méthodologique</b></li> </ol>	<p>Etabli par : ANGBAN Bernard</p> <p>Emargement :</p>
<p><b>Intervention du BNETD</b></p>	<p align="center">❖ <b>Présentation du projet</b></p> <p>L'équipe projet du BNETD a remercié les populations pour leur mobilisation et fait noter que le projet de construction de l'autoroute Y4, un projet de l'Etat de Côte d'Ivoire. Par la suite, il fut indiqué aux populations que l'étude de la première section qui part de Cocody Riviera à Anyama Ebimpé, s'est réalisée l'année dernière. En outre l'équipe projet a fait remarquer que le BNETD a pour mission de réaliser l'étude d'impact environnemental et social, pour les sections 2 et 3. Par ailleurs, il a été expliqué aux populations que le projet a une emprise de 120 m, soit 60 m de part et d'autre de l'axe de la chaussée matérialisé par des piquets implantés par un cabinet privé.</p> <p align="center">❖ <b>Approche méthodologique de l'étude socio-économique</b></p> <p>A ce niveau l'équipe BNETD a révélé que l'étude socio-économique se déroulera selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Collecte des données de base ;</li> <li>✓ Organisation de réunions d'information et de consultation du public ;</li> <li>✓ Enquête socio-économique et recensement des personnes dans l'emprise du projet ;</li> <li>✓ Expertise immobilière ;</li> <li>✓ Evaluation agricole ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Evaluation des préjudices financiers ;</li> <li>✓ Traitement, analyse des données d'enquête et production de rapport.</li> </ul> <p>Au terme de son intervention, l'équipe BNETD fait noter que le recensement des personnes installées dans l'emprise débutera après la réunion du fait de l'urgence du projet. Ensuite, l'équipe BNETD a rassuré les participants qu'il s'agit d'une étude qui permettra au Ministère des Infrastructures Economiques de prendre une décision avisée. Et donc il était nécessaire que l'étude sociale ait lieu pour permettre de recueillir les avis ou les craintes des populations installées, ou ayant leurs biens dans l'emprise du projet.</p>
<p><b>Intervention du public</b></p>	<p>Cette partie a permis aux populations d'exposer leurs avis et leurs doléances à la délégation. D'une manière générale, les populations ont exprimé leurs préoccupations sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'itinéraire exacte du tracé ;</li> <li>- La largeur de l'emprise ;</li> <li>- Le plan du tracé ;</li> <li>- Délai de réalisation de l'enquête socio-économique</li> <li>- Le dédommagement des biens impactés</li> <li>- Le début des travaux</li> </ul> <p>Les éléments de réponses apportées par la délégation aux questions des intervenants sont exposés dans le tableau suivant :</p>

INTERVENANTS	REPOSE DE LA DELEGATION
<p>1. <b>M. MOBIO Adou Joël</b>, (<i>représentant du chef du village</i>) souhaiterait savoir comment est-ce qu'une personne peut vérifier qu'elle est dans l'emprise du projet</p>	<p>1. A cette question, l'équipe projet fait savoir que l'axe du tracé a été matérialisé. Cette matérialisation permet de connaître plus ou moins les personnes affectées par le projet. Ensuite, il a été indiqué aux populations que le recensement débutera avec les personnes qui ont déjà vu les (piquets représentant l'axe) dans leurs champs.</p>
<p>2. <b>M. AHOUTI Vincent</b>, voudrait qu'il lui soit présenté un plan directeur pour montrer l'itinéraire de l'Autoroute projetée</p>	<p>2. A cette préoccupation, l'équipe projet du BNETD a fait remarquer que le tracé sera disponible plus tard</p>
<p>3. <b>M. ABBEY AKPOSSAN</b>, fait remarquer que des piquets matérialisant l'axe du tracé, ont été enlevés par des individus car la population n'a pas informé de cette activité</p>	<p>3. A cet aveu, l'équipe projet a présenté ses excuses, du fait que les populations n'ont pas été associées à la matérialisation de l'axe du tracé. Elle a ensuite sensibilisé la population à ne pas enlever les piquets et de permettre la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social ; car c'est cette étude qui permettra à l'Etat de mesurer l'ampleur des impacts et prendre des dispositions</p>
<p>4. <b>M. KOICHI Aka François</b>, reconnait avoir enlevé des piquets car les agents topo l'ont fait à sa présence sans lui donner l'information</p>	<p>4. L'équipe a sensibilisé M. Koichi à ne pas enlever les piquets et rendez-vous a été pris pour la visite de l'emprise avec M. Koichi</p>
<p>6. <b>M. ABBEY AKPASSE</b>, aimerait connaître les pièces à fournir pour le recensement. Par ailleurs, il souhaite, qui lui soit présenter les retombées du projet pour le village</p>	<p>5. A cette question, l'équipe a expliqué qu'il faut une pièce qui permet d'identifier la personne enquêtée; pour les retombées, l'équipe a demandé au village de présenter ses doléances dans un document</p>
<p>7. <b>M. ADE Agba Jacques</b>, voudrait connaître les mesures d'accompagnement pour les personnes affectées et souhaiterait</p>	

INTERVENANTS	REPONSE DE LA DELEGATION
<p>qu'il y ait un accord entre le village et l'Etat avant la réalisation du projet</p>	<p>6. L'équipe a expliqué que selon le type d'impact des mesures d'accompagnement seront prévues</p>



**PROJET D'APPUI A LA COMPETIVITE DU GRAND ABIDJAN (PACOGA)**

Elaboration de l'Etude d'Impact Environnemental et Social de la section 2 « Echangeur d'Anyama – Autoroute du Nord » et de la section 3 « Autoroute du Nord – Autoroute de Dabou » de l'Autoroute périphérique d'Abidjan

**REUNION D'INFORMATION**

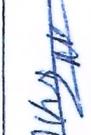
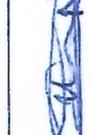
**LISTE DE PRESENCE**

Objet : .....Réunion Publique avec les Autorités Administratives, Coutumières et les Chefs de Services de la Localité de..... ATTAN SULE  
 Date : ..... 02.12.2017 ..... Lieu : ..... Place Publique Jean L. Makouga .....

N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
1	NINGBA Kouachi	Adjoint au Mayor	03 38 23 87		AT
2	PIBE Jean	" "	" "		Jme
3	AMIN ABE	notable	44332514		AM
4	AKICHI YEBORAT	Notable Secrétaire	05196106		



N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
5	Yvesio Adon Joel	Notable	08 98 81 94		
6	Aduti Akoss'Amou	Secrétaire particulier	07 07 10 75		
7	Mohio N'cho Bond	Parti panafo	52 60 51 97		
8	Aduti Alain Vincent	RDT Forces Vives	03 40 81 35		
9	Yvesio Fangou - Nane A.	Président de la Mutuelle d'Attigny	07 99 03 22		
10	YAPI Fierre	Fonctionnaire à la retraite	47 71 04 28		
11	ACHEPI JOSEPH	Planteur	52 38 37 86		

N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
12	MORNO ABOUSSI PHILIPPE	Planteur	43-23-64-25		
13	KOBACHI ANA FRANÇOIS	Planteur	05 09 24 81		
14	AKRÉ DJIRO PHILIPPE	Planteur	05 87 90 78		
15	ASSI N'CHO SERGE	" "	40-06-6519		
16	ABPOSSAN APOEN BOENI	" "	06 13 56 18		
17	ABOUM STEPHANE	" "	46 55 79 10		
18	N'CHO AKON THIBAUT.J	MECANICIEN	42.66.64.80		
19	ASSO OROU BERNARDI	Planteur	---		
20	GUEMAN NOBIO	Planteur	57 52 84 53		
25	DIRO AGBA DAVID	PLANTEUR	03 35 60 04		
26	Bechehin Gous A	Secoursisme	57 38 28 04		

N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
30	Kouassi DESIRE	PLANTEUR	03 22 77 28		
31	Abbaye AKPO	AKPOSSAN	0500 25 78		
32	YBO AKOYI J.M	Planteur	03-65-27-87		
33	Adé Agba Jacques	Planteur	5107-47-69		



DEPARTEMENT : DEEH

## COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION EXTERNE

Date : 05/12/2017  
Heure de début : 17H00  
Heure de fin : 18H00

Lieu : EBIMPE

**Objet** : Etude d'Impact Environnemental et Social du projet de construction de l'Autoroute Y4 de contournement

Organisme initiateur : BNETD/ DEEH

Président de séance : Chef du village de EBIMPE

Participants : voir liste de présence

Compte rendu à diffuser à :

- M. GUIHY Benoit (Directeur du DEEH)
- Mme KOUAKOU, Chef de service ESDP

Ordre du jour :

1. Information et sensibilisation du public
2. Présentation du projet et de l'approche méthodologique

Etabli par : ANGBAN Bernard

Emargement :

Intervention  
du BNETD

### ❖ Présentation du projet

L'équipe projet du BNETD a remercié les populations pour leur mobilisation et fait noter que le projet de construction de l'autoroute Y4, un projet de l'Etat de Côte d'Ivoire. Par la suite, il fut indiqué aux populations que l'étude de la première section qui part de Cocody Riviéra à Anyama Ebimpé, s'est réalisée l'année dernière. En outre l'équipe projet a fait remarquer que le BNETD a pour mission de réaliser l'étude d'impact environnemental et social, pour les sections 2 et 3. Par ailleurs, il a été expliqué aux populations que le projet a une emprise de 120 m, soit 60 m de part et d'autre de l'axe de la chaussée matérialisé par des piquets implantés par un cabinet privé.

### ❖ Approche méthodologique de l'étude socio-économique

A ce niveau l'équipe BNETD a révélé que l'étude socio-économique se déroulera selon les étapes suivantes :

- ✓ Collecte des données de base ;
- ✓ Organisation de réunions d'information et de consultation du public ;
- ✓ Enquête socio-économique et recensement des personnes dans l'emprise du projet ;
- ✓ Expertise immobilière ;
- ✓ Evaluation agricole ;

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Evaluation des préjudices financiers ;</li> <li>✓ Traitement, analyse des données d'enquête et production de rapport.</li> </ul> <p>Au terme de son intervention, l'équipe BNETD fait noter que le recensement des personnes installées dans l'emprise débutera après la réunion du fait de l'urgence du projet. Ensuite, l'équipe BNETD a rassuré les participants qu'il s'agit d'une étude qui permettra au Ministère des Infrastructures Economiques de prendre une décision avisée. Et donc il était nécessaire que l'étude sociale ait lieu pour permettre de recueillir les avis ou les craintes des populations installées, ou ayant leurs biens dans l'emprise du projet.</p>
<p><b>Intervention du public</b></p>	<p>Cette partie a permis aux populations d'exposer leurs avis et leurs doléances à la délégation. D'une manière générale, les populations ont exprimé leurs préoccupations sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'itinéraire exacte du tracé ;</li> <li>- La largeur de l'emprise ;</li> <li>- Le plan du tracé ;</li> <li>- Délai de réalisation de l'enquête socio-économique</li> <li>- Le dédommagement des biens impactés</li> <li>- Le début des travaux</li> </ul> <p>Les éléments de réponses apportées par la délégation aux questions des intervenants sont exposés dans le tableau suivant :</p>

INTERVENANTS	REPONSE DE LA DELEGATION
<p>1. <b>M. AFFA Kouachy Alfred</b>, (<i>chef du village</i>), a exprimé sa joie pour la réalisation du projet de l'Autoroute Y4. Par ailleurs, il a fait savoir ses inquiétudes car pour lui, les projets sont faits au détriment des populations. En outre, il a fait remarquer que la largeur de l'emprise est trop grande. Il souhaiterait savoir les mesures d'accompagnement pour les personnes (propriétaires terriens) qui cèdent leurs parcelles de terre. Il poursuit pour dire que la population ne souhaiterait pas perdre leur terre s'il n'y a pas de mesures d'accompagnement.</p> <p>2. <b>M. ADA Doffou Jonas</b>, (<i>porte-parole du chef</i>) souhaiterait que le coût du mètre carré de terre ne soit 2 000 f comme indiqué dans la loi relative à la purge des droits fonciers ; il souhaiterait plus que 2000 f. Par ailleurs, il indique que la population souhaiterait avoir une rémunération juste pour les parcelles de terre qui seront cédées.</p> <p>3. <b>M. DJOMAN Aké Nicaise</b>, fait remarquer qu'il y a eu des lotissements anarchiques sur les parcelles de terre d'Ebimpé et que justice soit rendu à travers le projet de l'Autoroute</p>	<p>1. L'équipe a expliqué que les projets de développement ne sont pas faits pour appauvrir les populations, mais pour leur intérêt. Egalement, les études d'impact sont réalisées pour prendre en compte les préoccupations des populations et minimiser les impacts sur l'environnement naturel et humain.</p> <p>2. A cette préoccupation, l'équipe projet a indiqué que les doléances des populations seront mentionnées dans le rapport d'étude d'impact environnemental et social</p> <p>3. L'équipe projet dit avoir pris acte de cette information</p>



PROJET D'APPUI A LA COMPETIVITE DU GRAND ABIDJAN (PACOGA)

Elaboration de l'Etude d'Impact Environnemental et Social de la section 2 « Echangeur d'Anyama – Autoroute du Nord » et de la section 3 « Autoroute du Nord – Autoroute de Dabou » de l'Autoroute périphérique d'Abidjan

REUNION D'INFORMATION

LISTE DE PRESENCE

Objet : .....Réunion Publique avec les Autorités Locales, Coutumières et les Chefs de Services de la Localité de EBIMPE.....

Date : 05/12/2014..... Lieu : Salle de Réunion.....

N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
	AFFA KOUACRY Alfred	chef du village Ebimpe	073 67 99	Kouacry.alfred@bnetd.ci	
	Ala Doffou Jonas	Porte Parole du chef Ebimpe	03 91 15 78		
	Akaffou Aké Richard	chef de génération Ebimpe	40 48 86 75		
	Djoman Aké Xicaïse	Conseiller du chef Ebimpe	52 51 07 62		





DEPARTEMENT : DEEH

## COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION EXTERNE

Date : 29/11/2017  
Heure de début : 10H40  
Heure de fin : 11H41

Lieu : Salle de réunion Mairie d'Anyama

**Objet : Etude d'Impact Environnemental et Social de l'Autoroute Y4 de contournement**

Organisme initiateur : BNETD/ DEEH

Président de séance : Sous-préfet  
d'Anyama

Participants : voir liste de présence

Compte rendu à diffuser à :

-

Ordre du jour :

1. Information et sensibilisation du public
2. Présentation du projet et de l'approche méthodologique

Etabli par : ANGBAN Bernard

Emargement :

**Intervention  
du sous-  
préfet et de  
l'adjoint au  
Maire  
d'Anyama**

Le Sous-préfet, d'Anyama a présenté le contexte de la rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la réalisation du projet de l'Autoroute Périphérique. Il a fait noter que les villages traversés par le projet et les chefs des services déconcentrés ont été invités à la réunion publique. Mais les villages d'Ebimpé et d'Attinguié n'ont pu être au rendez-vous. Par ailleurs, il a demandé aux participants d'accorder un intérêt particulier à la réalisation du projet de l'Autoroute Y4 ; car ce projet facilitera le déplacement dans le District d'Abidjan.

Après l'intervention du Sous-préfet d'Anyama, le 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire d'Anyama, représentant le Maire, a souhaité la bienvenue à la délégation PRICI-BNETD au Sous-préfet. Il a remercié toute l'assistance pour leur présence à cette importante réunion d'information. En outre, il a expliqué que l'Etat de Côte d'Ivoire envisage réaliser l'Autoroute Y4 et demande l'implication des différents acteurs pour sa réussite. Il termine son intervention en demandant au représentant du PRICI de présenter le Projet.

<p><b>Intervention du PRICI</b></p>	<p>Mr KANGAH représentant le PRICI, a remercié l'assistance et il a par la suite expliqué que l'Etat de Côte d'Ivoire initie un ensemble de projets dénommé PACOGA (Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan). L'Autoroute Y 4 fait partie de cet ensemble de projets. En outre, il fait noter que l'Etat voudrait avoir le financement de ce projet par les bailleurs de fonds, d'où la nécessité de réaliser une étude d'impact environnemental et social.</p>
<p><b>Intervention du BNETD</b></p>	<p>L'équipe projet BNETD a expliqué de façon détaillée la méthodologie pour la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social, et a demandé la participation des populations pour la réalisation de l'étude. Elle a fait remarquer que les populations installées dans l'emprise qui est de 120 m, doivent se faire recenser pour leur prise en compte dans le rapport du Plan d'Action de Réinstallation.</p>
<p><b>Intervention du public</b></p>	<p>Cette partie a permis aux populations d'exposer leurs avis et leurs doléances à la délégation. D'une manière générale, les populations ont exprimé leurs préoccupations sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'itinéraire exacte du tracé ;</li> <li>- La largeur de l'emprise ;</li> <li>- Le plan du tracé ;</li> <li>- L'implication des services déconcentrés ;</li> <li>- Délai de réalisation de l'enquête socio-économique</li> <li>- Le dédommagement des biens impactés</li> <li>- Le début des travaux</li> </ul> <p>Les éléments de réponses apportées par la délégation aux questions des intervenants sont exposés dans le tableau suivant :</p>

INTERVENANTS	REPOSE DE LA DELEGATION
<p>1. <b>M. ACHEGNAN Ossépé Constant</b>, (Chefferie d'Allokoi), voudrait savoir l'itinéraire exacte de l'autoroute Y4 et où sera réalisé les différents projets du PACOGA</p> <p>2. <b>M. BROU Atsé Paul</b>, (<i>chefferie Christiankoi 2</i>) souhaiterait qu'il lui soit expliqué de façon détaillée le schéma de l'Autoroute Y4, car initialement le projet passait le quartier N'dotrè d'Abobo</p> <p>3. <b>Mme. NASSE Epse OUATTARA</b> (<i>Commandant des eaux et forêts, secteur Anyama</i>), souhaiterait savoir si le service des eaux et forêts sera impliqué à la réalisation de l'EIES</p> <p>4. <b>M. Koba Jean Joël</b> (<i>Chef de service cadastre d'Anyama</i>), demande à l'équipe projet du BNETD qu'il soit mis à la disposition de son service le tracé de l'autoroute, en vue d'aider à élucider la question foncière dans la zone du projet.</p> <p>Après ces différentes échanges le sous-préfet et l'adjoint au Maire, ont demandé aux parties prenantes de s'impliquer</p>	<p>1. A cette question, l'équipe projet fait savoir que le tracé n'était pas encore disponible, mais l'implantation a été faite ; ce qui permet voir sur le couloir du projet. M. KANGAH (PRICI) a fait une présentation sommaire sur carte-plan. En outre il a fait remarquer que les différents projets prévus dans le cadre du PACOGA, seront réalisés sur différents sites dans le District d'Abidjan</p> <p>2. A cette préoccupation, l'équipe projet du BNETD a fait remarquer que l'itinéraire initial de la Y4 a connu des modifications. Le projet traverse le quartier RAN d'Anyama et débouche sur la voie d'Adzopé non loin du site de l'ONU CI à Anyama</p> <p>3. En cette préoccupation, le sous-préfet d'Anyama a fait noter que tous les services déconcentrés ont été invités à la séance publique, pour que chacun s'approprie le projet</p> <p>4. Mme KOUAKOU a fait savoir que le tracé sera présenté au service cadastre pour qu'il puisse aider à élucider la question foncière</p>



PROJET D'APPUI A LA COMPETIVITE DU GRAND ABIDJAN (PACOGA)

Elaboration de l'Etude d'Impact Environnemental et Social de la section 2 « Echangeur d'Anyama – Autoroute du Nord » et de la section 3 « Autoroute du Nord – Autoroute de Dabou » de l'Autoroute périphérique d'Abidjan

REUNION D'INFORMATION

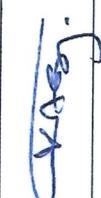
LISTE DE PRESENCE

Objet : Réunion Publique avec les Autorités Administratives, Coutumières et les Chefs de Services de la Localité de ANYAMA.....

Date : 28/04/2014 Lieu : DARRIE D'ANYAMA.....

N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
01	Kouakou Nichol	sous-Préfet ANYAMA	0876 75 06	nichou49@ gmail.com	
02	Faoukon Souwathoro	2eme adjoint au Maire	08714395	@yathor	
03	KANGAH Paul	RSE / PRICI	22409090 79 14-1345	pkangah@ bnetd.ci	
04	ANGBAN Bernard et al	Charge d'études/ PNETI	57568471	bangban@ bnetd.ci	



N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
	Kissiedou Epa Aroh	Chargé d'écoles / BNETD	09 60 49 41	p.kissiedou@bnetd.ci	
	Mme KOUAKOU ANICK	chef sec B-DF / BNETD	22 48 26 94 01 05 48 19	akouakou@bnetd.ci	
	FATIKOU SOUMAHRO	sec adjoint au muni	08-74-43-95		



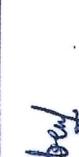
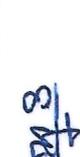
**PROJET D'APPUI A LA COMPETIVITE DU GRAND ABIDJAN (PACOGA)**

Elaboration de l'Etude d'Impact Environnemental et Social de la section 2 « Echangeur d'Anyama – Autoroute du Nord » et de la section 3 « Autoroute du Nord – Autoroute de Dabou » de l'Autoroute périphérique d'Abidjan

REUNION D'INFORMATION

LISTE DE PRESENCE

Objet : ..... Réunion Publique avec les Autorités Administratives, Coutumières et les Chefs de Services de la Localité de..... ANYAMA  
 Date : 29/11/2014 ..... Lieu : Salle de réunion Mairie d'Anyama .....

N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
01	KORBA JEAN JOEL	CHEF SERVICE CADASTRE ANYAMA	07611820	ikobara@ yahoo.fr	
02	Kouadio Faustin	Représentant chef secteur Construction Any.	57713439 47222536	kouadiofaustin@ yahoo.fr	
03	TAH SEHOULOU ARMAND	Représentant chef secteur ASM Cote d'Ivoire	05-75-80.00 03-11-20-18	tahsehoulou@ yahoo.fr	
04	Achegnon Ossépe Constant	Chief du village Akoksi	02 00 29 75		



N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
05	Boua Akoué Raoul	SGR DDC Akoué-Zaohi	02497810		
06	OBO Adouko	Représent. du chef de VILLAGE AK-Zeudy	02-30-0080		
07	ANON ABBA JACOB	Conseiller du chef Akoué Zeudy	03216148		
08	OBO AMON	Président de la Commission Fonciers d'Akoué Zeudy	01513019	Obocamen 2015 @ Gmail.com	
09	AHO KRISSE JEAN	CHIEF	06458906 58635747		
10	GNEHAN J-BAPTISTE	SEC. du chef CHRISTIANKEI I	55906667 40914181		
11	AMICHA RACOO	Adjoint ou chef CHRISTIANKEI I	05503786 79968862		
12	KABILAN SIMPLICE	NOTABLE CHRISTIANKEI I	08446641		
13	YAPI YAPI MEYIS	NOTABLE CHRISTIANKEI 2	07866478		

N°	Noms & Prénoms	Fonction/Service	Contact Téléphonique	E-mail	Visa
	Sali Adja Jules	Adjoint chef	0556 1822		
	Akaffan Ahoua	Notable	07403510		
	BROU ATSE Paul	chef de village CHRISTIANKOI 2	06306655		
	Kaman Kouassi	Adjoint - chef d'AKKOI	08151862		
	Cdt. HASSE EJE QUATREN	chef de Cantonement des Eaux et Forêts	0365 1877		